

Procédure de demande de report pour les championnats régionaux saison 2022-23



Championnats jeunes et seniors

Une demande de report ne peut être envoyée qu'à la seule condition que le club ait dans son équipe :

- 3 cas Covid positifs en championnats seniors +16**
- 2 cas Covid positifs en championnats U17M et U18F**
- les entraîneurs ne sont pas comptabilisés dans le nombre de cas positifs (tests PCR ou antigéniques uniquement)**
- les cas contacts ne sont pas pris en compte**

COMMENT FAIRE ?

Envoyer les 3 tests positifs (ou 2 en championnats jeunes) à la COC NA 6000000.coc@ffhandball.net et copie le médecin de ligue 6000000.covid.medical@ffhandball.net et préciser dans le mail la rencontre et le niveau de jeu.

A réception des tests et après vérifications, la COC, en lien avec le médical, valide ou refuse le report.



LE REPORT EST VALIDÉ

- 1/ La COC informe les 2 clubs et l'arbitrage que le report est validé pour cause de cas COVID
- 2/ La COC fixe la date du report
- 3/ Les 2 clubs se mettent d'accord pour le jour et l'heure. Seulement, à ce moment-là, le club hôte fait la demande de report dans Gesthand



LE REPORT EST REFUSÉ

- 1/ La COC informe le club demandeur que le report est refusé
- 2/ La rencontre reste programmée à la date et heure initialement prévues

TOUTE DEMANDE DE REPORT QUI NE SUIVRA PAS CETTE PROCEDURE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE ET, PAR CONSEQUENT, LE MATCH SERA MAINTENU...